

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Epreuve composée 3,5/4

EC1: Karl Marx est un économiste et penseur du XIX^e siècle qui a théorisé le système capitaliste et la notion de "classes sociales". Ces classes sociales sont au nombre de deux et sont définies sur un seul critère : la place occupée dans les rapports de production. Lorsqu'un individu est propriétaire du capital, c'est-à-dire par exemple qu'il possède l'usine, il est dans la classe des "capitalistes". Si au contraire il n'était propriétaire que de sa force de travail, c'est-à-dire par exemple qu'il est ouvrier, cet individu ferait partie du "prolétariat". Ces classes sociales ont des intérêts opposés ne pouvant être atteints simultanément (augmenter le profit des capitalistes ou augmenter le salaire des ouvriers) et sont donc dans un conflit permanent qui, selon Marx, explique toute l'histoire de l'humanité : la lutte des classes.

(2/2)

EC2 1) La productivité globale des facteurs d'un pays est l'efficacité de ces facteurs et est due au progrès technique. La PGF est importante dans son rôle de contribution à la croissance pour les 4 pays du document : elle est la plus élevée en Allemagne avec 0,8 points de pourcentage (d'après l'OCDE en 2017) où elle représente près de

777

la moitié de l'évolution du PIB, puis aux Etats-Unis et en Corée du Sud où elle représente entre un tiers et un quart de cette évolution et est plus faible en France bien que ce soit sa source principale de croissance en représentant environ un tiers de l'évolution du PIB. En France, le capital (en TIC ou hors TIC) représente dans son ensemble presque la moitié de l'évolution du PIB en 2017, comme en Corée du Sud (respectivement 0,5 points de pourcentage sur 1,1% et 1,3 points de pourcentage sur 2,6%). C'est le contraire en Allemagne et aux Etats-Unis où la part du capital est bien plus faible tandis que le facteur travail est bien plus important : entre un tiers et la moitié en Allemagne et presque deux tiers aux Etats-Unis.

2) La croissance économique correspond à l'augmentation de la production et des richesses produites d'un pays. Elle est calculée grâce au PIB déflaté et peut s'expliquer soit par l'augmentation de la PGF (productivité globale des facteurs) soit par l'augmentation du facteur capital, soit par l'augmentation du facteur travail.

Pour améliorer leur PGF, certains pays décident d'investir dans la Recherche & Développement et de mettre en place des institutions afin d'inciter à l'innovation et contribuer au progrès technique. Ce progrès technique rend plus productif et augmente la productivité. C'est par exemple le cas de la France, qui a un faible facteur travail (seulement 0,2 points de pourcentage en 2017), mais celui-ci est qualifié et pourtant

donc innover, et dont une bonne partie de la croissance (un tiers) repose sur la PGF.

En investissant dans le facteur capital celui-ci augmente en quantité ou devient de meilleure qualité ce qui permet d'augmenter les productions qui contribuent à la croissance, ce qui est le cas de la Corée du Sud, où le capital (TIC et hors TIC) représente ⁷⁷⁷ la moitié de l'évolution de la croissance, mais pas celui de l'Allemagne, où il représente un neuvième de cette évolution, qui mise ailleurs, c'est-à-dire sur la PGF mais aussi sur le facteur travail.

En effet, ce choix peut aussi être fait. L'augmentation d'un facteur travail qualifié, comme aux Etats-Unis, permet d'innover et donc de croître économiquement tandis que l'augmentation d'un facteur travail peu qualifié, comme en Chine, augmente la main-d'œuvre donc les quantités produites et donc la croissance.

EC 3

La réforme du bac de 2021 et les aménagements dus à la pandémie du Covid-19, en imposant le contrôle continu ~~avec examens~~, ont remis à l'ordre du jour le débat sur la démocratisation de l'Ecole française. En effet, la démocratisation scolaire signifie l'égalisation des chances de réussite scolaire de façon indépendante des facteurs extérieurs tels que le genre, l'origine sociale, le lieu de résidence, etc. Il s'agit ici de montrer que la démocratisation de l'Ecole en France est inachevée. Pour cela, nous allons d'abord aborder la massification scolaire et les débuts de démocratisation, l'influence de l'origine sociale sur les diplômes, la ségrégation sociale et scolaire et l'influence

d'autres facteurs que l'origine sociale.

§1 L'école en France a connu une massification assez complète, avancée c'est-à-dire la hausse du niveau de qualification et l'allongement de la durée des études de la population. Cette massification a commencé par la création du baccalauréat par Napoléon, puis l'obligation scolaire par Jules Ferry ou encore l'objectif d'un taux d'accès au baccalauréat de 80% fixé dans les années 60 à 70. On remarque aussi dans le doc 3, entre la génération qui avait 45 à 49 ans en 2016 (donc née entre 1967 et 1971) et la génération qui avait 20 à 24 ans (1992 - 1996), le taux de diplômés de l'enseignement supérieur passe de 37% à 58,1%. C'est-à-dire une augmentation de environ 56%. Suite à cette massification, la démocratisation a été entamée : la création des filières technologiques et professionnelles, la création des ZEP avec dédoublement des classes de CP et CE1 y ont effectivement participé.

§2

La démocratisation a donc été entamée mais n'a pas suffi. L'origine sociale de l'élève influe encore beaucoup sur sa trajectoire scolaire. En effet, à résultat égal au brevet, un élève issu d'un milieu favorisé est plus souvent en 2^e GT tandis que l'élève de milieu défavorisé va plutôt en filière professionnelle. Le document 1 permet de bien illustrer ce phénomène : les élèves de milieux favorisés ne représentent que 4,1% des élèves ^{en 2016} contre 67,1% pour les enfants d'origine défavorisée, soit 17 fois moins. À l'inverse, ils représentent 33,6% des élèves en 1^e et T alle générales (48,5% si on y rajoute les élèves d'origine favorisée) contre 25,4% pour les élèves d'origine défavorisée. Ces choix d'orientation différents ont des conséquences mises en lumière par le document 3 : en effet, ce sont les élèves en lycée général

Filière :

Session :

Épreuve de : Spé SES

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

qui sont les études les plus longues / Cela ~~peut être~~ qui en 2016, 72,7% d'enfants de cadres ou de professions intermédiaires (donc de milieux favorisés) étaient diplômés du supérieur contre 44,3% d'enfants d'ouvriers ou d'employés (donc de milieux défavorisés) du même âge, c'est à dire 1,6 fois plus. Et grâce à la reproduction sociale, le cycle va en général continuer sur les générations suivantes, bien que les écarts se réduisent (un rapport de 2,1 dans la génération de 45 à 49 ans contre un rapport d'1,6 pour celle de 20 à 24 ans).

§3 On remarque également un fort manque de mobilité sociale dans les établissements scolaires, en particulier dans les collèges. En effet, les parents de classes favorisées ont plus de ressources leur permettant de réaliser non-seulement des investissements pour la réussite de leur enfant mais également des stratégies. Ces stratégies permettent d'éviter des établissements fréquentés par les classes ^u ~~inférieures~~ ^{privées} en mettant son enfant dans le privé ou dans une filière spéciale pour avoir droit à une dérogation. Ces stratégies entraînent une ségrégation sociale des élèves qui ne sont plus ^u ~~mélangés~~ mais regroupés selon leur origine sociale : la part d'élèves de milieux défavorisés dans le collège le moins défavorisé

(Cet privé) de Paris n'est que de 0,3% contre 63% d'entre eux dans les collèges publics les plus défavorisés. Sur le document en 2019, doc 2,

1) La surreprésentation d'élèves défavorisés face aux élèves très favorisés au collège s'explique par le fait que le document ne vise que les établissements publics et que le reste de ces élèves très favorisés mais aussi au fait que les (enfants des) classes populaires est sûrement scolarisé dans le privé. Les collèges évoqués le sont aussi de plus en plus et les élèves n'ont plus accès aux mêmes conditions d'enseignement selon leur origine sociale. Cette monopsonie que les classes supérieures ont sur les CAP et Bac pro (doc 1).

§4 Mais l'origine sociale n'est pas le seul facteur qui garde son influence sur la réussite des élèves. Il y a le genre, comme l'École attend des valeurs dites "féminines", cela pose problème au collège où 80% des élèves sanctionnés et 86% des élèves des classes Relais sont des garçons. De l'autre côté, les filles sont plus "dociles" et "disciplinées" sont moins ambitieuses et valorisées. L'origine migratoire peut jouer : il est plus difficile d'aider son enfant quand ses parents ont du mal à parler français (s'ils sont la 1^e génération) ou quand on est dans une difficulté financière ; ainsi que le lieu de résidence, si l'on est dans un endroit où les établissements à proximité ont moins de moyens que d'autres (au fond de la campagne ou dans certaines banlieues, où les "bons" lycées sont plus difficiles d'accès).

La démocratisation scolaire en France n'est donc toujours pas achevée car la réussite des élèves dépendent encore de facteurs extérieurs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle tels que leur origine sociale, le capital culturel de leurs parents, leur genre, leur lieu de résidence, etc. Ils n'ont pas accès aux mêmes conditions d'enseignement ou aux mêmes opportunités malgré les tentatives mises en place pour réduire cet écart. Il pourrait donc sembler pertinent de remettre en question l'usage du mot «méritocratie» pour désigner le système actuel de l'Ecole en France, puisque le mérite ne joue pas un très grand rôle.

Compétence	Indicateurs	Niveau d'exigence			
		Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui
Introduire	<ul style="list-style-type: none"> Cadrage du sujet (au minimum définition(s) clé(s)/des mots clés) Reprise du sujet : pourquoi le sujet se pose Présentation de la démarche (annonce du plan ou des §) 	0 sur 3 ou erreur d'interprétation 0	1 sur 3 0,25 -	2 sur 3 0,25 +	3 sur 3 0,5 0,5
Respecter le sujet	<ul style="list-style-type: none"> La tâche est respectée (sens logique) : pas de HS ou de gros manque Le mot ou les mots clés du sujet sont correctement utilisés dans la copie La réponse est organisée en étapes cohérentes 	Le sujet est compris et traité : 0,25 à 0,5 Bonne utilisation des mots clés du sujet : 0,25 Démarche cohérente : 0,5 à 0,75			1,5
Mettre en œuvre des séquences argumentatives pour répondre au sujet (§AEI)	<p>Présence explicite d'une idée (affirmation) par séquence reliée au sujet</p> <ul style="list-style-type: none"> Explication de l'argument Présence d'une illustration 		1 point par AEI complet et pertinent (attente de 4 au moins)		
	Pénalités : pour la simple récitation du cours, si § non visibles (alinéa) ou plusieurs idées par §.				4
	Notions : Société démocratique, Égalité des chances, Taux de scolarisation, Taux d'accès au diplôme, Capital culturel, Investissements familiaux / reproduction sociale / stratégies / genres		777 Bonus +0,25 à 0,5 par AEI complet pertinent au-delà de 4		
	Mécanismes : Massification scolaire, Démocratisation scolaire, Démocratisation ségrégative				
	Mobiliser des connaissances en plus des notions du sujet pour répondre				
Données statistiques pour répondre au sujet	0,5 point par document bien utilisé (bonne sélection et interprétation des données)				
Conclure	0,25 pour utilisation incomplète ou simple paraphrase				
	Bilan synthétique du raisonnement				
	Réponse explicite au sujet				
	Absence de conclusion ou Simple reprise formelle du sujet	1 sur 2 0,25	2 sur 2 0,5	Duverture 0,25+	0,5